



<b>Compte rendu de réunion N°14 du Comité « Développement durable – Ecologie »</b>					Présence	Diffusion	Conv. Proch. Réunion
Du Jeudi 19 mai 2022 à 18h30 Salle du Conseil							
	Nom	Tél		E-mail			
<i>Elus de la Mairie de LHERM</i>	<b>Elus de LHERM</b>				X	X	X
	Mme RABARIJAONA Ludivine			<a href="mailto:ludivine.ravarijaona@mairie-lherm.fr">ludivine.ravarijaona@mairie-lherm.fr</a>	X	X	X
	M. BRUSTON Joel			<a href="mailto:joel.bruston@mairie-lherm.fr">joel.bruston@mairie-lherm.fr</a>		X	X
	Mme BOYE Brigitte					X	X
	Mme BOULP Lauriane					X	X
	M. Philippe GAURIER				X	X	X
	M. Christophe COMORETTO					X	X
	Mme Sophie MOREAU					X	X
	Mme MIRASSOU Florence				X	X	X
	Mme PHI VAN NAM Mei-Ling					X	X
Mme SOBIERAJEWICZ Fatiha					X	X	
M. SABATHIE René					X	X	
<i>Citoyens</i>	<i>M. ARQUE Georges</i>					X	X
	<i>M. BROUILLAUD Christophe</i>					X	X
	<i>Mme DORIANE Silvestre</i>					X	X
	<i>M. PARANTHOEN Mathieu</i>					X	X
	<i>Mme DASSONVILLE Amélie</i>					X	X
	<i>Mme MASSON Martine</i>					X	X
	<i>M. ANASTASE Matthieu</i>					X	X
	<i>Mme ROUALDES Stéphanie</i>					X	X
	<i>Mme RAIZONVILLE Catherine</i>					X	X
	<i>M. BERTHELEMY Michel</i>				X	X	X
	<i>LOW-KAME Dominique</i>				X	X	X
	<i>LOW-KAME Thierry</i>					X	X
	<i>MJC LHERM Magali MARCHESAN</i>					X	X
<i>CORVINOT Michel</i>					X	X	
<i>X</i>					X	X	
<i>Autres Intervenants</i>							

**Prochaine réunion : Mercredi 14 septembre à 19h30 au Restaurant scolaire**

## I. Objet de la réunion :

1. Nichoirs : suite et projets
2. Avancement des jardins collectifs « Les Jardins du Riou Tort » ;
3. « Territoire Engagé pour la Nature : nouvelle visite de Nature en Occitanie et CR de la dernière ;
4. Plantations sur la commune : que prévoir pour l'année prochaine ? Il faut envoyer notre demande rapidement
5. CR de l'avancement du projet de réaménagement du groupe scolaire du point de vue écologique
6. Questions diverses :
  - Projets participatifs : quel avancement et quelle suite ?
  - Autres questions diverses

## II. Point abordés

---

### 1. Groupe de travail « Nichoirs » :

Ludivine et Martine sont les deux animatrices de ce groupe.

Suite à l'installation des nichoirs par les services techniques et les CMJ, une réunion s'est déroulée le 20 avril dernier afin de dresser un 1<sup>er</sup> bilan des actions effectuées et de réfléchir aux futures actions (cf. CR disponible sur le drive du comité).

Tous les nichoirs ont été installés (reste un à vérifier à la maternelle) et une communication a été effectuée sur facebook.

Des passages réguliers et discrets devront être effectués mi-avril, mi-mai et mi-juin pour voir s'ils sont occupés.

Un 2d comptage lhermois a été lancé le jour du comptage national organisé par la LPO le weekend du 28/29 mai. Le fait de ne laisser que 2 jours aux lhermois pour réaliser leur comptage et que cela tombe un weekend férié n'a pas été une réussite, car nous avons eu beaucoup moins de retours que la fois précédente.

Le bilan de ce comptage est disponible sur le drive dans le répertoire « *Nichoirs/ Recensement / Comptage Printemps Eté 2022* ».

Ensuite, nous nous sommes réunis le 21 juin afin de préparer le recensement des nids d'hirondelles.

Puis le groupe a donné rendez-vous aux lhermois le 26 juin afin de réaliser ce recensement.

Le bilan de cette ½ journée est disponible sur le drive dans le répertoire « *Nichoirs/ Recensement / Recensement Nid hirondelles 2022* ».

Nous prévoyons de communiquer sur le résultat de ce recensement courant septembre ou octobre (via l'Echo et facebook).

Enfin, il y a 2 nouveaux projets à venir :

- Organisation d'une nouvelle conférence sur les différents types de nichoirs (dont un aperçu de quelques nids d'hirondelles lhermois et de nids artificiels).
- Organisation d'ateliers de fabrication de nids d'hirondelles (avec la MJC, les CMJ, les lhermois...).

Les Comptes-rendus et documents de ce groupe de travail sont disponibles dans le répertoire « Nichoirs » dans le drive du Comité (lien en fin de Compte-rendu).

### 2. Jardins partagés

Catherine est la Présidente de l'association « Les jardins du Riou Tort ».

Le collectif s'est monté en association : l'assemblée constitutive a eu lieu le mardi 16 novembre dans la salle du Conseil municipal. Un nom a été adopté pour ces jardins familiaux et partagés : « Les jardins du Riou Tort » avec un logo.

La convention de partenariat envoyée par la mairie a été renvoyée pour modification. En attente du retour : c'est toujours le cas.

Une page facebook a été créée et une adresse mail dédiée ; jardinsdurioutort@laposte.net

Les devis de clôture, du puits et de l'abri de jardin ont été validés par la municipalité, et les bons de commande transmis aux fournisseurs.

Le puits a été réalisé. Une pompe manuelle a été commandée par l'association.

Les clôtures ont été mises en œuvre par les Services techniques de la Commune.

Un atelier d'échanges de graines a été organisé, ainsi qu'un atelier pour la délimitation des parcelles. 8 sur 16 ont été attribuées.

La Déclaration Préalable de travaux pour l'abri jardin a été déposée en mairie. L'ABF (Architecte des Bâtiments de France) a émis un avis défavorable « considérant qu'il est de nature à porter atteinte à la conservation ou la mise en valeur de l'espace protégé ». Une partie de la parcelle est dans le périmètre des 500m à partir d'un bâtiment classé (en l'occurrence la chapelle du Bout du Pont), le projet a dû être soumis à l'avis de l'ABF. La municipalité étudie une solution pour permettre la mise en œuvre de cet abri.

Un projet participatif a été déposé pour la création de verger participatif. Un contact est prévu avec le Collège pour ce projet. Et une rencontre avec la commune sera organisée pour permettre des plantations collectives.

L'association prévoit de participer à la fête locale et à la kermesse.

Les Comptes-rendus et documents de ce groupe de travail sont mis dans le répertoire « Jardins partagés » dans le drive du Comité (lien en fin de CR)

### 3. Territoire Engagé par la Nature

Suite à l'intervention lors de la précédente réunion de l'association « Nature en Occitanie », qui nous a présenté deux dispositifs : « TEN » (Territoire Engagé pour la Nature) et « ABC » (Atlas de la Biodiversité Communale), il s'avère que l'ABC est trop lourd pour la Commune en termes à la fois financier et humain. Les contacts avec notre Communauté de communes Cœur de Garonne ont montré qu'actuellement, il ne leur était pas possible non plus d'envisager la prise en charge de cette démarche.

Le questionnaire a été rempli avec la participation d'Amandine, de Ludivine et de Brigitte, et l'aide de Nature en Occitanie et a été déposé dans les temps. C'est un questionnaire très complet qui nous a permis de voir tous les aspects de la biodiversité développés ou non sur la Commune. Il est consultable dans le drive du Comité (l'ordre des pages est inversé...)

L'engagement de la commune pour candidater à cette démarche a été voté à l'unanimité jeudi 9 octobre par le Conseil municipal, avec l'engagement de réaliser au minimum 3 actions en faveur de la biodiversité dans les 3 ans. Les actions prévues étaient :

- . La réalisation de jardins partagés, avec l'objectif de développer des espaces de biodiversité, de permaculture, et des formations dans ce sens. Cette action est déjà lancée à ce jour.
- . La mise en œuvre de nichoirs sur la Commune, ce qui est également l'objectif du groupe de travail correspondant,
- . Et l'aménagement du lac de Coucoures, actuellement possession de notre Communauté de communes, mais qu'elle est prête à nous céder pour l'euro symbolique, puisqu'elle n'en fait rien. Cette zone pourrait être classée « ENS » (Espace Naturel Sensible) par le Département, ce qui permettrait d'obtenir des aides pour son aménagement, à la fois pour la préservation de la biodiversité, et pour y développer un « tourisme raisonné ».

Une visite a eu lieu avec le Département le 16 décembre sur le site, et un document présentant les différents éléments à produire a été transmis. Il nous a été conseillé de prendre contact avec Nature En Occitanie pour savoir quelles sont les espèces qui ont été répertoriées sur le terrain (faune et flore), et voir avec eux ce qu'il serait judicieux de prévoir pour pouvoir faire la demande de classement en ENS.

Une visite a eu lieu avec Pauline QUINTIN de Nature En Occitanie le 4 mars dernier, avec la présence de Georges ARQUE, René SABATHIE et Joël BRUSTON. Le compte-rendu de cette visite est joint à ce compte-rendu et mis sur le drive du Comité ;

Notre candidature a été rejetée, du fait que le lac de Coucoures n'a pas été déclaré.

Pour pouvoir recandidater cette année comme TEN, il faut :

- . *d'une part remplacer les jardins partagés par un autre projet, celui-ci étant devenu indépendant de la commune ;*
- . *rendre le lac de Coucoures « légal ». La DDT a refusé notre candidature, du fait que ce lac n'est pas répertorié, et donc non « réglementaire ». Comme il a été créé avant 1992, il y a lieu de remplir un formulaire avec toute une série de renseignements (superficie, profondeur, alimentation, etc.) et une carte datant d'avant 1992 prouvant son existence antérieure ;*
- . *avoir un accord de principe sur la possibilité de classer le lac de Coucoures avec le Bois des Escoumes comme ENS ( le lac ne suffit pas car il ne présente pas un intérêt écologique suffisant a priori). Ceci reste à « creuser ».*

Deux autres visites ont eu lieu avec l'ancien président de Nature en Occitanie, en particulier au bois des Escoumes. Ces visites ont permis de dresser un bilan écologique des deux zones : lac de Coucours et Bois des Escoumes.

Le rapport est joint à cet envoi, et mis sur le drive du Comité.

Nous avons décidé de ne pas recandidater cette année, n'ayant pas encore d'éléments suffisants pour défendre notre candidature ENS, et n'ayant pas encore la validation règlementaire du lac.

Il a été évoqué le fait de contacter le représentant FFP (Fédération Française de la Pêche) de Lherm pour sonder la profondeur du lac, et également de créer des corridors avec sentiers éducatifs

#### 4.Plantations

Grâce à une adhésion de la commune à cette association, la commune peut bénéficier du programme « Plant'arbres » subventionné par la Région. Celui-ci consiste en la plantation d'un minimum de 100ml de plants (sachant qu'un arbre compte pour 1ml). Il y a plusieurs types de plantations : haies champêtres, talus, arbres isolés et alignements, bosquets, verger ou massifs arbustifs.

Cette adhésion a été validée par le Conseil municipal à l'unanimité.

Le programme de cette année 2022-2023 qui sera proposé au prochain Conseil est le suivant :

- Les différents sites choisis sont : Plusieurs arbres sur le terrain situé à l'angle de la rue du Pré Cahuzac et de la route de Bérat ; plusieurs arbres, fruitiers si possible, sur le terrain chemin de Tutau contre la résidence de services ; le long de la future clôture des jardins du Riou Tort côté City Stade : 37ml ; le long de la limite de la ZAC de Coucours (entre la ZAC et le terrain prévu pour des habitations) : 125 ml, à #0m80 de la haie déjà plantée .
- Toutes les plantations prévues l'année dernière ont été réalisées par les Services techniques.
- Le chantier participatif prévu le 5 mars pour la plantation de la haie à la limite de la ZAC de Coucours n'a pas pu avoir lieu, le terrain étant très boueux, et surtout gorgé d'eau. Du coup, ce sont également les Services techniques qui ont effectué les plantations quand cela a été possible. Il est prévu d'organiser de nouveau ce chantier lors de la plantation de la nouvelle haie en janvier-février 2023.

Une visite sera organisée avec l'association pour faire le tour des plantations réalisées et des sites proposés pour la fin de l'année.

#### 5. Projet de réaménagement de l'école

Florence MIRASSOU était la représentante de notre Comité lors de la réunion du COPIL (Comité de Pilotage) et du COSUA (Comité d'Usagers) du 15 avril dernier.

Etaient présents une trentaine de représentants de la mairie, des écoles (enseignants, directeurs, et un ancien élève membre du CMJ), des comités consultatifs concernés (Démocratie participative-Communication, Urbanisme-Cadre de vie, Travaux-Transition énergétique, Développement durable-Ecologie, et Petite Enfance-Enfance jeunesse-Ecole-Restaurant scolaire), des parents d'élèves, de l'équipe d'entretien, et des ATSEM.

Les remontées exprimées, en particulier par les élèves de l'école concernaient, pour ce qui est de l'aspect écologique : le rapport au vivant et à la nature, la demande de plus d'ombrages, un espace potager, plus de végétation dans les cours, traiter les biodéchets de la cantine scolaire, avoir accès à un potager ;

La présentation du résultat des journées d'immersion par l'équipe d'Architecture In Vivo, qui assure la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) que la municipalité leur a confiée, était d'une grande qualité.

La suite consiste en la présentation par l'AMO de 3 scénarios de réaménagement de l'école, avec les spécifications et les budgets correspondants, ayant pour objectif de mettre au point le scénario choisi (qui pourrait être un mix de plusieurs des scénarios présentés)

Le document de présentation est mis sur le drive de notre Comité dans la réunion de ce jour.

Il a été également évoqué la démarche BDO (Bâtiment Durable Occitanie) qui a été présentée par ECOZIMUT lors d'une réunion spécifique, avec comparaison avec la démarche HQE (Haute Qualité Environnementale). Le document de présentation de cette démarche est également mis sur le drive.

Une réunion est prévue avec le nouveau Comité « Restaurant scolaire » pour parler des biodéchets de la cantine et voir avec la Communauté de communes pour l'emploi de composteurs collectifs, ce qui va devenir obligatoire.

### III. Annexes

---

- Rapport des différentes visites effectuées par Nature en Occitanie au lac de Coucoures et au Bois des Escoumes
- Rapport de présentation des résultats de l'immersion à l'école (préprogramme)
- Documents et Compte-rendus du Groupe de Travail « Nichoirs » dans le répertoire « Nichoirs »
- Documents, photos, et Compte-rendus du Groupe de travail « Jardins partagés » dans le répertoire « Jardins partagés »
- Documents, photos et compte-rendus du Groupe de Travail « Plantations-Fleurissement du village » dans le répertoire « Plantations-Fleurissement du village »
- Tous ces documents sont accessibles par le lien : <https://urlz.fr/efrW>

Nota : *Le texte en italique était déjà présent dans le compte-rendu précédent*

---